

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-148

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 17 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, convoqué suite à l'absence du quorum de la séance du Conseil Communautaire du mardi 10 décembre 2019 à Assais les Jumeaux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

17 présents + 4 pouvoirs (21 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT (départ de Mme NOLOT)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

4 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric LIAIGRE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Excusé (e) s : Lucette ROCHER, Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 11 décembre 2019

MEDIATHEQUE
Approbation des tarifs de la médiathèque

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver les tarifs de la Médiathèque telles que joints en annexe.

A Airvault, le 17 décembre 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20191231-71-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

MEDIATHEQUE DUREE ET MODALITE DE PRET POUR UNE CARTE D'ABONNE

Afin de simplifier nos tarifs pour une meilleure communication auprès des habitants, il est proposé de fixer de nouveaux tarifs d'adhésion à la médiathèque.

Pour rappel, l'accès à la médiathèque est entièrement gratuit pour tous. Tous les documents peuvent être consultés sur place. L'abonnement permet d'emprunter des documents sur une durée de 3 semaines.

Nouveaux tarifs d'abonnement à la médiathèque Airvaudais-Val du Thouet à compter du 1/01/2020

Adhésion Carte individuelle – tous documents	Adhérent AVT	Adhérent Hors AVT
Enfants, jeunes – 18 ans** / Et bénéficiaires minima sociaux *	Gratuit	
Adultes actifs ou retraités	11	14
Tarifs réduits (étudiants, demandeur d'emploi) *	6	8
Tarifs familles (2 cartes adultes)	14	16
Associations, écoles, assistantes maternelles	Gratuit	5
Autres tarifs à l'unité		
- Remplacement carte perdue	1	1
- Remplacement sac perdu	4	4
- Internet et wifi	Gratuit	Gratuit
- Impression et photocopie A4 N&B	0,20 *Gratuit pour demandeurs emploi	0,20 *Gratuit pour demandeurs emploi

*sur présentation d'un justificatif

** jusqu'à 21 ans pour les jeunes résidant au domicile familial

En conséquence, les quotas de prêt par carte d'adhérent sont ainsi modifiés :

Abonnement Médiathèque enfant

Type de document	Quota	Durée	Prolongation
Imprimés (livres, revues, BD, albums)	10	3 semaines	oui
CD	4	3 semaines	oui
DVD	1	3 semaines	non

Abonnement Médiathèque Adulte

Type de document	Quota	Durée	Prolongation
Imprimés (livres, revues, BD)	10	3 semaines	oui
CD	4	3 semaines	oui
DVD	2 <i>Dont 1 dvd jeunesse maxi</i>	3 semaines	non
Nouveautés	2 par catégorie (roman, BD, documentaire) et 1 DVD	3 semaines	non

Ceci constitue l'annexe 4 de la charte des collections de la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet

Préfecture

079-200041416-20191231-71-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48